

# CONDITIONS DE SÉJOUR

## Camping de l'Aigrette \*\*\*

51 emplacements classés 3 étoiles - Tourisme par Atout France sous le n° C60-040766-002

### EMPLACEMENTS

Du 1er juillet au 31 août, il est préférable de réserver un emplacement avant votre arrivée, pour une meilleure organisation de notre gestion et dans l'intérêt de notre clientèle.

#### Les arrivées

- ✓ De 15 h à 20 h en juillet et août
- ✓ De 15 h à 19 h d'avril à juin et en septembre
- ✓ De 15 h à 18 h de janvier à mars et d'octobre à décembre

Pour les arrivées anticipées, un supplément de 2 € vous sera facturé, un affichage est mis à votre disposition pour pouvoir vous installer.

Le nombre de participants limité à 6 sur l'emplacement ne pourra en aucun cas être modifié sans accord écrit de la Direction. **Vos visiteurs** doivent signaler leur présence à l'accueil en réglant leur redevance de 2 € et sont admis dans le camping sous votre responsabilité. **Leurs véhicules** devront être stationnés sur le parking extérieur.

Le carnet de vaccination pour vos animaux domestiques doit être à jour et présenté le jour de l'arrivée. Les propriétaires de chiens 1ère et 2ème catégorie devront fournir les photocopies suivantes (permis de détention ou permis provisoire, attestation d'aptitude, assurance de responsabilité civile). Ils doivent être en laisse en permanence. Ils ne doivent en aucun cas rester seuls sur la parcelle.

Le séjour des enfants de 0 à 2 ans est gratuit.

#### NOS PRIX COMPRENNENT

- ✓ l'assurance annulation
- ✓ la fourniture de l'emplacement + l'eau
- ✓ l'accès aux sanitaires avec douches chaudes
- ✓ le wifi
- ✓ **l'accès à la piscine** intercommunale d'Attichy qui est ouverte durant les mois de Juillet et Août de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h et à la piscine intercommunale couverte de Couloisy (4 km) qui est ouverte les autres mois selon le calendrier de la CCLoïse.
- ✓ 1 ticket par jour / personne disponible à l'accueil du camping avant votre accès (uniquement pour la catégorie tarifs de passage). Le camping décline toute responsabilité des éventuelles fermetures
- ✓ l'accès aux terrains de jeux (ping-pong, mur de tennis, balles d'été, pétanque)

#### NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- ✓ la taxe de séjour à 0,50 € / nuit / adulte
- ✓ l'électricité
- ✓ le petit-déjeuner
- ✓ **la pêche** : l'étang n'est pas un lieu de baignade mais uniquement de pratique pour la **pêche**. Gérée par une association (AAPPMA d'Attichy) sous réglementation fédérale, vous vous acquitterez des cartes associatives et fédérales en vigueur, disponibles à l'accueil, sous peine d'amende infligée par le garde pêche assermenté
- ✓ le minigolf, snacking, transport et autres services et activités
- ✓ l'accès à la piscine pour les catégories tarifs longue durée et résidents

### MOBIL-HOMES, CARAVANE ET HEBERGEMENTS INSOLITES

Le séjour des enfants de 0 à 2 ans est gratuit.

Les arrivées se font de 16 h à 19 h (18 h de janvier à mars et d'octobre à décembre) et les départs au plus tard à 11 h.

Nos hébergements ne peuvent recevoir **des personnes à mobilité réduite** ainsi que, des animaux domestiques.

1 dépôt de garantie d'un montant total de 300 € sera demandé à votre arrivée par empreinte carte bancaire uniquement et vous sera restitué après votre départ sous 48 heures suite à un état des lieux effectué par nos soins. Ce montant couvre à hauteur de 200 € votre locatif et à hauteur de 100 € les frais de ménage dans le cas où ce dernier n'est pas réalisé par vos soins.

Le nombre de participants ne pourra en aucun cas être modifié sans accord écrit de la Direction.

Vos visiteurs doivent signaler leur présence à l'accueil et sont admis dans le camping sous votre responsabilité. Leurs véhicules devront être stationnés sur le parking extérieur. Le droit d'entrée est de 2 € / personne

#### NOS PRIX COMPRENNENT

- ✓ l'assurance annulation
- ✓ les parures de lit préparées et faits à votre arrivée, le linge de toilette, le kit d'entretien vaisselle ainsi que les produits d'entretien
- ✓ le panier de bois (uniquement dans les hébergements insolites) dont le contenu provient exclusivement du camping (bois personnel interdit) pour le chauffage de votre locatif
- ✓ le petit déjeuner (uniquement dans les hébergements insolites)
- ✓ pour un séjour avec minimum 2 personnes, le lit double est automatiquement préparé. Si vous souhaitez à la place du lit double 2 lits simples ou 1 lit double et 1 lit simple, un supplément de 5 € est facturé
- ✓ une chaise haute ainsi qu'un lit parapluie sont à votre disposition gratuitement sur demande
- ✓ le wifi
- ✓ **l'accès à la piscine** intercommunale d'Attichy qui est ouverte durant les mois de Juillet et Août de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h et à la piscine intercommunale couverte de Couloisy (4 km) qui est ouverte les autres mois selon le calendrier de la CCLoïse.

1 ticket par jour / personne disponible à l'accueil du camping avant votre accès. Le camping décline toute responsabilité des éventuelles fermetures

- ✓ l'accès aux terrains de jeux (minigolf, ping-pong, mur de tennis, balles d'été, pétanque)

#### NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- ✓ la taxe de séjour à 0,50 € / nuit / adulte
- ✓ le petit-déjeuner (uniquement pour les mobil-homes et caravane)
- ✓ **la pêche** : L'étang n'est pas un lieu de baignade mais uniquement de pratique pour la **pêche**. Gérée par une association (AAPPMA d'Attichy) sous réglementation fédérale, vous vous acquitterez des cartes associatives et fédérales en vigueur, disponibles à l'accueil, sous peine d'amende infligée par le garde pêche assermenté
- ✓ le snacking, transport et autres services et activités